

A LA VALLÉE DE JOUX

26 août 1971

81 ans après presque jour pour jour

LE CYCLONE

frappe à nouveau à la même place

Tirage à part des textes, photos et graphiques de la
FEUILLE D'AVIS DE LA VALLÉE DE JOUX
parus dans les numéros des 1^{er} et 8 sept. 1971

Imprimerie R. Dupuis, Le Sentier



grâce à l'amabilité de M. Chappuis, ingénieur saisisante s'il en est que ce voyage au-dessus la commune de Mont-la-Ville 38 000 m³, L'Ab-
 orestier cantonal, nous avons pu prendre pla- de 550 hectares de forêts réduites en un amas baye 23 000 m³. Le Chentit lui, s'en tire relati-
 e dans l'hélicoptère dépeché par l'aérodrome chaotique de sapins et de ptéas cassés et dé- vement à bon compte avec 10 000 m³. D. C.
 militaire de Payenne vendredi matin. Vision racinés. Parmi les 150 000 m³ dévastés, notons

6 blessés dont 2 grièvement - Une centaine de maisons touchées - 290 personnes sinistrées - 32 ménages délogés - 550 hectares de forêts détruites

Le bilan est lourd. Incontestablement plus important que celui du 19 août 1890. Et pourtant voici juste une année, la « Feuille d'Avis de La Vallée » s'était efforcée dans une rétrospective historique, de faire revivre pour la génération actuelle,

LE CYCLONE, le seul, celui qui avait tant marqué nos grands-parents. Nous étions loin alors d'imaginer l'inutilité de la démarche. Elle nous apparaît aujourd'hui dans le sec rappel d'une nature, déchaînée à nouveau à quelques dizaines de mètres près, dans les traces à peine cicatrisées d'un été tristement célèbre de 1890.

Le rapprochement est inévitable. Il frappe les esprits. Et cependant, selon M. Dieterlé, délégué par l'Institut suisse de météorologie dès vendredi matin sur les lieux, il est probable qu'il ne s'agisse que d'une simple coïncidence. Le débat n'est d'ailleurs pas ouvert sur la question. Il serait vain d'essayer d'en tirer des enseignements, si ce n'est dans la manière d'en réparer les dégâts. Et dans cet ordre d'idées, les habitants de la commune de Chenit n'ont pas lésiné. Chez les sinistrés même, nulle rancœur, pas de mouvement de désespoir. Rien qu'une sobre et farouche volonté d'effacer les séquelles. D'ores et déjà, il y a gros à parier que La Vallée sortira grandie de son épreuve du 26 août 1971.

D. C.

Jeudi 26 août, 15 h. 22

La journée de jeudi a commencé baignée dans une brume déjà automnale, rapidement balayée par un vent assez vif, mais pas plus menaçant que les jours précédents. Simple-ment, comme souvent cet été, l'atmosphère est-elle devenue orageuse vers les midi. A 14 h. 30, l'obscurité obligeait l'emploi de la lumière électrique dans les maisons et les usines. A 15 h., il devenait évident que l'après-midi ne s'achèverait pas sans pluie ou grêle, mais là encore, l'inquiétude ne transparaissait nulle part, quand bien même la couleur des nuages au-dessus du Brassus prenait une curieuse teinte laiteuse compacte.

Le vent alors a tourné en rafales. Un déferlement s'est engouffré par l'ouverture sur le Bois-d'Amont. Soufflant quelques toits et un hangar au Bas-du-Chenit en passant, il s'est rué dans l'axe de l'Orbe, sur le Crêt des Le-coultre et sur Tribillet, dont un habitant, M. Wenger nous raconte ainsi ses souvenirs :

— *Surpris par la violence soudaine de la tempête, j'ai tenté de maintenir fermée ma porte d'entrée, tandis qu'à l'étage ma femme se*

précipitait pour enlever les prises radio et TV. Après, je ne sais plus très bien ce qui s'est passé, je me suis retrouvé plusieurs mètres en arrière, tandis qu'en haut, ma femme était étendue recouverte de débris de verre et de bois. Ma pendule était arrêtée à 15 h. 22.

Un peu plus loin, un agriculteur, M. Aubert, occupé dans sa remise, a vu ses vaches bousculées en catastrophe à travers la route, comme poussées par une force surnaturelle.

— *Le ciel était rempli de fragments de poutres. Quand j'ai vu passer des bottes de paille, j'ai compris que ma maison n'avait plus de toit.*

A la bifurcation des routes Tribillet - La Combe, une voiture 2 CV, arrêtée au stop s'est envolée 70 m. plus loin dans un champ. Des tôles tordues on devait retirer 2 blessés, dont la jeune Marie-José Capt, transportée à l'Hôpital de La Vallée victime d'une fracture du crâne.

Le Pont-chez-Jacob et le Crêt-Meylan, au centre du chemin suivi par la tornade, ont payé un lourd tribut aussi : bâtiments scalpés, arbres jetés en vrac, fenêtres enfoncées, murs et galandages soufflés.

Les deux grandes scieries du village ont vu leurs toits et leurs provisions de bois s'enchevêtrer telles des boîtes d'allumettes jetées à terre. C'est d'ailleurs dans l'entreprise Berney que l'on a déploré le plus grave accident. M. Ludovic Magni, atteint de fractures à la jambe et au crâne. Un autre ouvrier, M. Emile Guyon, a eu le pied cassé.

La tornade a ensuite traversé La Vallée en diagonale, par Le Campe et Chez-Villard, mettant à sac deux bâtiments, pour se jeter dans la forêt, dont 550 hectares du Campe à Envy, sont détruits. Dans cette dernière localité, un camping, complètement bouleversé, a vu plusieurs de ses occupants être blessés assez sérieusement.

Combien de temps pour accomplir tant de « besogne » ? Quelques secondes sans doute. Une demi-minute peut-être. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le coup de faux est aussi rapide que meurtrier pour les choses. Les gens eux, quoique dans une moindre mesure qu'en 1890, s'en sont tirés assez miraculeusement si l'on songe à la masse énorme de matériaux catapultés dans la nature au gré du vent, et retombant aveuglément sur les routes et dans les champs.

Le col du Mollendruz, par exemple, dont la chaussée recouverte sur plus de 200 m, de troncs de sapins cassés et déracinés, et qui est fort fréquenté à ces heures de la journée, aurait pu être le théâtre d'une tragédie. De même les montagnes, avec leurs châteaux, tous occupés à ce moment de l'été. Ici il est vrai, on signale des pertes dans les troupeaux. Mais malgré tout, la proportion reste minime en regard à l'ampleur du potentiel destructeur jeté en un instant sur des kilomètres carrés habités.

Après 15 h. 30, le paysage s'est transformé

Dès 15 h. 30, le paysage d'une partie de La Vallée, s'était transformé. Le vent affaibli, une pluie s'est mise à tomber qui ne devait pratiquement pas cesser jusqu'à vendredi soir, inondant du haut en bas les bâtiments privés de toiture.

Dès le premier choc passé, les autorités communales ont pris des mesures pour les secours. Un PC, installé à l'Hôtel de Ville du Sen-

tier, a fonctionné en permanence sous la direction de M. J. Turban, syndic, 4 jours durant. Immédiatement alarmé, le bataillon de sapeurs-pompiers du Chenit, placé sous le commandement du major Weibel, s'est attelé à une tâche qui devait prendre des proportions totalement inusitées chez nous. Dans une région privée de lumière, dans le chaos des débris, et sous des trombes d'eau, il a fallu reconstituer des couvertures provisoires aux maisons, au moyen de bâches, réquisitionnées d'urgence en provenance de la Suisse entière. Mobilisé sans interruption du jeudi à 16 heures au vendredi à 20 heures, le bataillon a accompli sa mission dans une ambiance et avec une efficacité qui lui font le plus grand honneur. Les samaritains, au bénéfice aussi d'une instruction actuelle et poussée, se sont parfaitement adaptés aux consignes qui leur étaient données, et qui consistaient à ravitailler les sauveteurs, en plus des soins à apporter aux blessés. Les jours suivants, la Croix-Rouge, avec à sa tête le président Vincent Golay, l'Armée du Salut par l'intermédiaire du cap. Vögel, et Caritas ont collaboré avec cette sûreté discrète qui est la marque des organismes habitués aux secours.

Comme des pelotons de ficelle

Une pièce maîtresse dans le dispositif d'urgence de la commune a été le Service électrique de La Vallée de Joux. Après le passage du cyclone, les lignes électriques avaient cessé d'exister. Elles tenaient plutôt du peloton de ficelle emmêlé par un chat que d'un organe de transmission. Les poteaux rasés, dont quelques tronçons se balançaient encore au hasard des fils restants avaient pour seule fonction d'apporter une note drôle dans un paysage lunaire. Le seul fait de noter que la lumière et le téléphone aient été rétabli dès la nuit de jeudi à vendredi dans plusieurs secteurs, illustre l'intervention du SEVJ. Facilement blagué dans le public, ce dernier s'est payé une belle revanche dans les circonstances historiques que nous venons de vivre. La police locale, dont deux agents comptaient au nombre des sinistrés, la gendarmerie, toutes deux fortement mises à contribution, ont fait partie intégrante de la « mobilisation » communale.

Daniel Capt.

Statistique récapitulative des sinistres et sinistrés

SECTEUR CRET-DES-LECOULTRE - BAS-DU-CHENIT - ROUTE DE FRANCE - LE PLANOZ

Ménages sinistrés : 4, comprenant 17 personnes
 Ménages délogés : 2 comprenant 9 personnes
 Immeubles sinistrés 11
 Immeuble, dégâts importants 1
 Immeubles, dégâts partiels 10
 Hangars détruits 2
 Hangar dégâts partiels 1
 Remise de chantier détruite 1

Le Planoz : propriétaire, Charly Rochat. Dégâts partiels.
 Propriétaire : Edmond Rochat. Dégâts partiels.

Crêt-des-LeCoultre : Propriétaire, Marcel Aubert. Dégâts partiels.

Maison Hautebise : Propriétaire, M. Aymar Lefrançois. Dégâts partiels.

La Chaumière : Propriétaire, Hoirie Baptiste Pesenti, 2 ménages. Dégâts importants.
 1. Pesenti Juliette, 2 personnes.
 2. Pesenti-Lebet Louis, 6 personnes, délogées.

Bas-du-Chenit : Propriétaire, Ernest Gingins, 1 ménage. Dégâts importants.
 1. Gingins Ernest, 3 personnes, délogées.
 Propriétaire, Henri Gingins, 1 ménage. Dégâts partiels.
 1. Gingins Henri, 6 personnes.

Les Orbettes : Propriétaire, Louis Audemars. Dégâts légers au toit.

Café de la Gentiane : Propriétaire Charles Gerber. Dégâts partiels, toit.

Route de France 104 (ferme Gerber) : Propriétaire, Henri Berney. Dégâts partiels, toit.

Route de France 106 : Propriétaire, Bernard Piguet. Dégâts partiels, toit.

Hangars et dépôts :
 1. Hoirie Pesenti : 1 hangar détruit.
 2. Berney Frères : 1 atelier, dégâts partiels.
 3. Route de France 23. Golay Henri-Louis : remise de chantier détruite.

SECTEUR TRIBILLET

Ménages sinistrés : 16 comprenant 58 personnes

Ménages délogés : 11 comprenant 36 personnes
 Immeubles sinistrés 9
 Immeubles, dégâts importants 6
 Immeubles, dégâts partiels 3
 Immeubles, évacués 5
 Hangar détruit 1
 Hangar, dégâts partiels 1
 Ferme, dégâts partiels 1
 Garage, dégâts partiels 1

Tribillet No 8 : Propriétaire, Hoirie P.-H. Aubert, 1 ménage. Dégât importants. Maisons évacuée.
 1. Calame Guy, 3 personnes, délogées.

Tribillet No 11 : Propriétaire, Mme vve Raoul Piguet, 5 ménages. Dégâts importants. Maison évacuée.
 1. Meylan Louis, 2 personnes, délogées
 2. Rochat Fernand, 3 personnes, délogées
 3. Musitelli Francesco, 3 personnes, délogées.
 4. Jutzeler Ernest, 2 personnes, délogées.
 5. Cabras Antonio, 7 personnes, délogées.

Tribillet No 13 : Propriétaire, M. Emile Piguet, 1 ménage. Dégâts importants.
 1. Piguet Emile, 2 personnes, délogées.

Tribillet No 15 : Propriétaire, Louis Bianchi. Dégâts importants. Maison évacuée.

1. Cinq saisonniers, délogés.
Tribillet No 17 : Propriétaire, M. Edmond Conus, 2 ménages. Dégâts importants. Maison évacuée.
 1. Conus Edmond, 3 personnes, délogées.
 2. Celia Salvatore, 4 personnes, délogées.

Tribillet No 21 : Propriétaire, M. Charles Lecoultre, 1 ménage. Dégâts partiels.
 1. Lecoultre Charles, 4 personnes.

Tribillet No 19 : Propriétaire, M. Jean Aubert, 2 ménages. Dégâts importants. Un étage évacué.
 1. Aubert Jean, 4 personnes.
 2. Aubert Marguerite, 2 personnes, délogées.

Tribillet No 23 : Propriétaire, M. Marcel Wenger, 2 ménages. Dégâts partiels.
 1. Wenger Marcel, 5 personnes
 2. Wenger Gustave, 2 personnes

Tribillet No 25 : Propriétaire, Mme vve Rösli Bianchi, 2 ménages. Dégâts partiels.

1. Bianchi Rosalie, 5 personnes
2. Bianchi Caroline, 2 personnes

Hangars et dépôts :

1. Etat de Vaud, service des forêts. Dégâts partiels.
2. Commune du Chenit, service des forêts. Détruit.
3. Aubert Jean, ferme et grange. Dégâts partiels.
4. Musitelli Francesco, garage à voiture. Dégâts partiels.

SECTEUR RUE DES FORGES - RUE DES COLLEGES - ROUTE DU RISOUX - ROUTE DE SCIES - CRET-MEYLAN

Ménages sinistrés : 31 comprenant 78 personnes	
Ménages délogés : 15 comprenant 35 personnes	
Immeubles sinistrés	29
Immeubles, dégâts importants	8
Immeubles, dégâts partiels	21
Immeubles évacués	3
Hangars détruits	2
Scieries, dégâts importants	2
Menuiserie, dégâts partiels	1

Dépôts, dégâts importants et détruits	2
Ferme-grange, dégâts partiels	1
Grange détruite	1

Rue des Collèges 6 : Propriétaire, commune du Chenit. Dégâts partiels.

Rue des Collèges 7 : Propriétaire, commune du Chenit. Dégâts partiels.

Rue des Collèges 22 : Propriétaire, M. Georges Golay, 1 ménage. Dégâts importants.
1. Golay Georges, 2 personnes.

Rue des Forges 7 : Propriétaire, Mme vve François Pellein. Dégâts partiels.

Rue des Forges 21 : Propriétaire, Roger Guignard, 1 ménage. Dégâts importants.
1. Guignard Roger, 5 personnes, délogées

Rue des Forges 23 : Propriétaire, Charles-Ami Golay, 3 ménages. Dégâts partiels.
1. Golay Charles-Ami, 2 personnes
2. Rochat-Buhler Albert, 3 personnes
3. Ruchti Marcel, 2 personnes

Route du Risoux 8 : Propriétaire, Martial Aubert. Dégâts partiels, toit.

Route du Risoux 13 : Propriétaire, M. Paul-Edward Piguet. Dégâts partiels, cheminée.



Le bâtiment de M. A. Mayor-Pesenti, à Chez-Villard, complètement évacué.

Route du Risoux 14 : Propriétaire, Lorenzo Pellegrini, 1 ménage. Dégâts partiels.
1. Pellegrini Lozenro, 5 personnes.

Route du Risoux 20 : Propriétaire, M. Charles Reymond, 1 ménage. Dégâts importants.
1. Reymond Charles, 2 personnes

Route du Risoux 22 : Propriétaire, M. Robert Piguët. Dégâts importants.
6 studios évacués, 13 personnes délogées.

Route du Risoux 24 : Propriétaire, Paul-Ernest Reymond, 3 ménages. Dégâts importants.
1. Reymond Paul-Ernest, 2 personnes, délogées
2. Valceschini Joseph, 3 personnes
3. Thierry Jean-Luc, 2 personnes

Route du Risoux : Propriétaire, M. Michel Meylan, 1 ménage. Dégâts très importants, maison détruite.
1. Meylan Michel, 4 personnes, délogées

Route du Risoux 26 : Propriétaire, M. Jean Meystre. Dégâts partiels.

Route du Risoux 33 : Propriétaire, M. Albert Guignard, 5 ménages. Dégâts très importants, maison évacuée.

1. Guignard Albert, 1 personne, délogée
2. Teatini Ami, 2 personnes, délogées
3. Meylan Pierre, Mme vve 1 personne, délogée
4. Schmidt Adèle, Mme, 1 personne, délogée
5. Conus Albert, 6 personnes, délogées

Crêt-Meylan 1 : Propriétaire, Fritz Schaffrot, 3 ménages. Dégâts partiels.

1. Schaffrot, Fritz 3 personnes
2. Jousson Germaine, 1 personne
3. Aubert André, 4 personnes

Crêt-Meylan 3 : Propriétaire, Marcel Tercier. Dégâts partiels, toit.

Crêt-Meylan 15 : Propriétaire, M. Henri-Louis Pesenti, 5 ménages. Dégâts partiels.

1. Pesenti Henri-Louis, 5 personnes
2. Capt Jean-Pierre, 2 personnes
3. Pache Gérard, 4 personnes
4. Lecoultre Marcel, 2 personnes
5. Roth Raymond, 1 personne

Crêt-Meylan 17 : Propriétaire, M. Jacynthe Rinaldi. Dégâts partiels, toit.

Crêt-Meylan 21 : Propriétaire, René Aude-mars. Dégâts partiels, toit.

Crêt-Meylan 23 : Propriétaire, Hoirie Raoul Piguët. Dégâts partiels, toit.

Crêt-Meylan 25 : Propriétaire, Louis Berney. Dégâts partiels, toit.

Crêt-Meylan 27 : Propriétaire, M. Louis Bianchi. Dégâts partiels, toit.

Crêt-Meylan 35 : Propriétaire, Rochat Frères. Dégâts partiels, toit.

Route Scierie 2 bis : Propriétaire, Charles Capt-Chambaz, 1 ménage. Dégâts très importants, maison détruite.
1. Capt Charles, 2 personnes, délogées

Route Scierie 2 : Propriétaire, M. Paul Heizmann. Dégâts partiels.

Route Scierie 3 : Propriétaire, M. Giovanni Valceschini. Dégâts partiels, toit.

Route Scierie 8 : Propriétaire, M. Pierre Milesi. Dégâts partiels, toit.

Route Scierie 4 : Propriétaire, Conrad Ro-chat. Dégâts partiels.



Une remise déplacée

Hangars, ateliers, dépôts, fermes :

1. Scierie Roger Golay, dégâts importants + hangar.
2. Scierie Berney Frères, dégâts importants.
3. Dépôts Bianchi S.A., dégâts importants.
4. Menuiserie Rochat Frères, dégâts partiels.
5. Ferme René Audemars, dégâts partiels.
6. Grange René Audemars, détruite. (Chez-Jacob).
7. Dépôt Pierre Albertano, détruit.
8. Garage tracteur René Audemars, dégâts partiels.

SECTEUR CHEZ-VILLARD ET LE CAMPE

Ménages sinistrés : 16 comprenant 43 personnes
Ménages délogés : 4 comprenant 14 personnes

Immeubles sinistrés	14
Immeubles, dégâts importants	3
Immeubles, dégâts partiels	11
Immeuble évacué	1
Menuiserie, dégâts partiels	1

Le Campe 21 : Propriétaire, M. Bernard Piguet. Dégâts partiels.

Le Campe 13 : Propriétaire, M. Jacques Bodenmann. Dégâts partiels, toit + menuiserie, dégâts partiels.

Le Campe 14 : Propriétaire, M. Marcel Raymond. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 29 : Propriétaire, M. Marcel Meylan. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 31 : Propriétaire, M. Charles Capt. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 33 : Propriétaire, M. André Meylan. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 35 : Propriétaire, M. Edward Berney. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 39 : Propriétaire M. André Piguet. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 37 : Propriétaire, M. Edouard Simond. Dégâts partiels, toit.

Le Campe 41 : Propriétaire, M. Rudolf Leeman. Dégâts partiels, toit.

Chez-Villard 19 : Propriétaire, M. Charles-Albert Benoit. 11 ménages. Dégâts importants.
1. Fond José, 4 personnes

2. Dipasquier Marie, 2 personnes
3. Imberti Pierre, 2 personnes
4. Castro José, 3 personnes
5. Eiroa-Nunez, 1 personne
6. Guignard Ernest, 5 personnes
7. Crausaz Roland, 4 personnes
8. Romenal Gaspar, 3 personnes
9. Passadin José, 5 personnes
10. Federici Siliberto, 2 personnes
11. Ferraretto Luigi, 3 personnes

Chez-Villard 21 : Propriétaire, M. André Mayor, 4 ménages. Dégâts importants, bâtiment évacué.

1. Mayor André, 5 personnes, délogées
2. Trossat Daniel, 1 personne, délogée
3. Tonso Eugénio, 2 personnes, délogées
4. Bélaz Francis, 6 personnes, délogées

Le Campe 1 : Propriétaire, M. Frédéric Piguet, 1 ménage. Dégâts importants.

1. Piguet Frédéric, 5 personnes

Le Campe 11 : Propriétaire, Mme Gabrielle Piguet-Dallèves. Dégâts partiels, toit.

Récapitulation générale :

SECTEURS CHEZ-VILLARD - CAMPE - CRET-MEYLAN - BAS-DU-CHENIT - TRIBILLET

Ménages sinistrés : 67 avec 196 personnes
Ménages délogés : 32 avec 94 personnes

Immeubles sinistrés	63
Immeubles, dégâts importants	18
Immeubles, dégâts partiels	45
Immeubles, évacués	9
Hangars détruits	3
Hangars, dégâts partiels	2
Scieries, dégâts importants	2
Menuiseries, dégâts partiels	2
Ferme et grange détruites	1
Fermes et granges, dégâts partiels	2
Dépôt détruit	1
Dépôt, dégâts partiels	1
Garages-remises, dégâts partiels	2
Nombre de bâtiments touchés	79

Témoignages

La nouvelle de l'ouragan qui s'est abattu sur notre vallée s'est répandue rapidement dans le pays.

Le soir déjà, sur les ondes, se diffusait la nouvelle du désastre. Son importance était telle que les journalistes se sont hâtés sur les lieux pour avoir la primeur de documents sensationnels. La presse de la Suisse alémanique n'a pas manqué de déléguer ses rédacteurs et ses photographes.

Pourtant tous ces premiers arrivés ne faisaient que leur métier. Certaines des questions posées nous le prouvent. On est plutôt à la recherche de l'insolite, de ce qui sera susceptible de frapper le lecteur ou le spectateur.

Il est cependant d'autres témoignages qui sont allés au cœur des autorités et aussi de toute la population.

Ainsi, vendredi matin, venant de France, on a vu arriver à l'Hôtel de Ville du Sentier, une délégation officielle française. Elle était formée par M. Dufour, sous-préfet de St-Claude, M. Probst conseiller général du département du Jura (le Conseil général d'un département peut être comparé avec les Grands Conseils dans les cantons suisses) et M. Vandel, maire de Bois-d'Amont.

La nouvelle du cataclysme qui avait frappé le district avait ému nos proches voisins et ces derniers venaient mettre officiellement à la disposition des autorités de la commune et du district tout l'équipement dont ils disposaient.

L'armée suisse ayant été mobilisée, M. le préfet s'est fait l'interprète des autorités et de la population pour remercier nos aimables voisins. Ces derniers ont la mémoire du cœur. En effet, ils ont bien voulu se souvenir que dans les années précédentes, les secouristes helvétiques ont à plusieurs reprises franchi aussi la frontière qui sépare les deux nations dans des circonstances difficiles.

Mais il n'y a pas que les témoignages officiels. Dès que l'ampleur des dégâts a été connue et que les communications téléphoniques ont été rétablies, nombreux sont les Combiens du dehors qui ont voulu se renseigner directement ou qui ont fait parvenir des lettres de sympathie. M. le préfet a eu l'obligeance de nous en communiquer quelques-unes que nous avons plaisir à publier.

N'est-ce pas dans le malheur que l'on connaît ses vrais amis.

★

Rive-Haute 1931 Liddes, le 27 août 1971

A Monsieur Paul-Eugène Rochat
Préfet de la Vallée de Joux Le Lieu

Cher Monsieur et ami,

Pour ceux qui sont Combiens de cœur, cela fait mal d'écouter les nouvelles.

Voilà cette belle Vallée déchirée et blessée. Sans vouloir minimiser le désastre, le cran, la volonté, l'intelligence des habitants auront vite pansé les blessures.

Je suis en pensée, avec tous ceux que les éléments ont touchés, pour beaucoup le fruit de leur labeur.

Comme tu es le haut représentant de ce coin de pays auquel mon cœur est resté attaché, je te prie de transmettre mes pensées affectueuses à tous ces amis et de croire à mes bons souvenirs.
Louis Racine.

Madame Niels H. Nielsen tient à exprimer à Monsieur le préfet de La Vallée sa sympathie alors que Le Brassus et d'autres points du même coin du pays ont été si touchés par le cyclone d'aujourd'hui. Elle peut imaginer la consternation qui vous a saisis tous, puisqu'elle a vécu un désastre dû à la grêle, dans le cadre familial.

Avec ses sentiments de tristesse qui sont à l'unisson de ceux qui ont été touchés.

N. H. Nielsen.

Av. du Tribunal-Fédéral, 1005 Lausanne,
le 26 août 1971.

Blessés :

M. Ludovic Magni, 68 ans, fractures du crâne et de la jambe.

Mlle Marie-José Capt, traumatisme crânien.

M. Aubert, blessures légères.

M. Emile Guyon, Morez, pied fracturé.

Mme Schmidt, coupures.

La Vallée ? Connais pas

La nouvelle du cyclone lui étant parvenue la chose n'a pas traîné, car l'homme est bien renseigné, M. Pierre Benoit, s'est précipité sur son téléphone pour alerter la TV en son studio de Genève.

Le dialogue suivant s'est engagé :

P.B. — La Vallée vient d'être frappée par un cyclone !

TV (*une secrétaire*) — Ah ! oui.

P.B. — Il s'agit d'un événement important, il serait bon que vous veniez de suite.

TV (*la même secrétaire*) — Je vous passe un responsable.

A l'autre bout du fil, le responsable n'est manifestement pas passionné par la nouvelle. La patience n'ayant jamais compté parmi les vertus principales de notre ancien syndic, le ton monte d'un cran :

P.B. — Vous connaissez je suppose la Vallée de Joux ?

TV (*le responsable*) — Non...

P.B. (au bord de l'étouffement) — Vous n'avez jamais entendu parler du Brassus et de ses courses internationales de ski ?

TV (*le responsable*) — Non...

On chuchotte que l'écouteur reposé par M. Benoit sur son appareil téléphonique, a couvert le bruit du cyclone.

Recueilli par D. C.

Cauchemar

*Le long chemin de mort, où le vent a passé,
Torturant sans pitié, transformant la nature
En un chaos hideux de ces troncs arrachés,
S'étend là, devant moi, comme un terrain d'ordures.
Les arbres mutilés, se chevauchent, sauvages,
En postures grotesques, presque en accouplements,
Entremêlent leurs branches, brisées en ce carnage,
Arrachés de leur sol et dressant dans le vent
Leurs racines au ciel, qui demandent : « Pourquoi ? »
Dans la combe meurtrie, pareils à des soldats
Fauchés par la mitraille, ayant subi la loi
Du plus fort, ils sont là, côte à côte ou en tas,
Les grands sapins blessés, couchés sur la fougère,
Dans leur parure verte qui lentement, jaunit.
Ils ont fini de vivre, nous montrant la misère
De notre vie folle en ce siècle maudit.
Dans la saignée atroce qui descend vers la plaine
Et dans le grand silence d'une forêt qui meurt,
Plus aucun chant d'oiseau ne peut dire sa peine
De voir son nid détruit et détruit son bonheur.
J'ai regardé ces bois en cette fin d'été,
Alors que le soleil à l'horizon décline.
Et mon cœur a saigné devant ces bois fauchés
Qui répandent encor'une odeur de résine.
Et les yeux pleins de larmes, j'ai regardé le ciel,
En songeant, ironie, au fallacieux verset :
« Mon âme, oui, mon âme doit bénir l'Eternel
Et n'oublier jamais aucun de ses bienfaits ! »*

J.-C. A.

REMINISCENCES

Mme Lucy Nicole-Reymond veuve du boulanger du Brassus, aujourd'hui âgée de 86 ans et depuis de très nombreuses années à l'Hôpital de La Vallée a communiqué à M. de Mestral pasteur, des souvenirs détaillés sur l'événement naturel qui en 1890 déjà avait ravagé la

région aujourd'hui à nouveau sinistrée.

Les demoiselles Berney du « Ruisseau », au nombre de quatre, au Brassus, maison actuellement habitée par M. Eric Vuilloud dormaient dans les combles de l'immeuble lorsque subitement elles se sont trouvées à la belle étoile, le toit ayant été emporté d'un coup.

A l'Hôtel de France un bal de toute la jeu-

UN CYCLONE

*Si vous le désirez, suivez-moi en pensée
Dans un étroit vallon de notre beau Jura,
Du petit lac de Joux, c'est aussi La Vallée
C'est un site charmant, chacun vous le dira.
Nous sommes en été. A des jours orageux
Ont enfin succédé des jours ensoleillés.
Chacun veut en jouir, chacun en est heureux
Jusqu'à l'oiseau des bois avant l'aube éveillé !
La chaleur est brûlante, aussi les promeneurs
Vont sous les grands sapins pour trouver la fraîcheur
Mais plus nombreux encore sont les gens occupés
Travaillant chaque jour, de soucis accablés.*

*Le soir est arrivé et devant leur demeure
La famille assemblée goûte enfin à cette heure,
Après un dur labeur, un repos mérité
Ah ! qu'il fait bon dans cette intimité !
— Voyez à l'horizon ces gros nuages noirs
S'accumulant lentement... Malgré l'heure du soir
L'air est lourd, étouffé, point de bise légère
Ne vient pour rafraîchir la brûlante atmosphère...
Peu à peu, tout le ciel devient plus menaçant
Et les éclairs aussi sont plus éblouissants.
C'est une mer de feu, liant la terre au ciel.
Spectacle grandiose, imposant, solennel !*

*Légère, insouciante, la jeunesse mondaine
Avide de plaisirs, de jouissances vaines,
S'amusait à l'envi, pendant que bien des cœurs
Étaient inquiets, craintifs, prévoyant un malheur
— Soudain, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire
On entend un bruit sourd, suivi d'un grand fracas...
O scène inoubliable ! que l'on ne peut décrire ;
Chacun se crût hélas à l'heure du trépas
Croyant que sous les pas la terre allait s'ouvrir
Et que tous les mortels elle allait engloutir.
Dans d'épais ténèbres, on se sauve, on s'appelle
Marchant tant bien que mal dans l'affreux pêle-mêle.*

nesse sévissait avec frénésie et les jeunes danseurs et danseuses ne se sont aperçus de rien. Quand ils sortirent vers les 2 heures du matin, ils apprirent que le hameau du Crêt-Meylan était rasé ainsi que les maisons du Crêt-des-LeCoultre et toute la commune sinistrée.

Une de ces doctes personnes, l'aînée, Mlle Eugénie Berney ne manquait pas de talent et

avait traduit en 1898 ses souvenirs d'enfance sous forme d'une poésie en alexandrins dans laquelle elle condense les événements d'alors.

Mme Lucy Nicole que nous remercions a bien voulu transcrire d'une plume qui ne trahit nullement son grand âge les lignes suivantes que nous avons le privilège de reproduire.

Après quelques instants d'une angoisse indicible
On se retrouva tous. O miracle ! O bonheur !
Nul n'a perdu la vie grâce à ce Dieu d'amour
Qui veille sur nous tous, de nuit comme de jour,
Donnant de son amour une preuve tangible,
Aussi les cœurs émus s'élèvent au Seigneur
Pour le remercier de cette délivrance.
Au grand bouleversement succède le silence,
A l'ouragan terrible, un calme saisissant...
— Que s'est-il donc passé en un si court instant ?
Plus d'éclairs, plus de feux, mais la nuit étoilée
S'offre aux regards émus, aux âmes étonnées

Venez et contemplez l'œuvre de destruction
Qui vient de s'accomplir dans ce joli vallon !
Voyez ces maisonnettes aux toitures enlevées,
Où toutes les croisées ont été emportées.
Ici, c'est un hameau, jadis riant, prospère
Dont il ne reste plus que des ruines chancelantes,
Mille débris divers sont épars sur la terre
Où s'épanouissaient des fleurettes charmantes.
Plus loin, sur les hauteurs dominant la vallée
Voyez ces fiers géants de nos belles forêts
Couchés dans tous les sens. Quel désastre complet
Quel amas de débris, de branches mutilées.
Ah ! si vous aviez su qu'à cette heure suprême
Le roi de l'univers allait parler bien fort,
Je crois bien que plus d'un, aurait tremblé quand même
En songeant au danger et surtout à la mort.
« Oui, c'est ce Dieu puissant qui dit à l'ouragan :
— Tu iras jusqu'ici, c'est assez ! Pas plus loin !
C'est lui qui nous protège et garde ses enfants
Veillant sur eux toujours avec le plus grand soin,
C'est pour nous détacher des choses de la terre
Qu'il nous parle. Tout ici-bas est éphémère.
Elevons donc nos cœurs et nos regards En Haut
Vers ce ciel toujours bleu, vers l'Éternel repos !

Eugénie Berney.

Faite en 1898. Copiée le 18 juin 1971 par L.
Nicole.

Lucy Nicole, qui avait 5 ans lors du cyclone,
veuve du boulanger du Brassus.

Effets, émotions et sourires...

● *L'ouragan qui s'est abattu sur La Vallée recèle encore bien des mystères, dont celui de sa formation et de son déchaînement n'est pas le moindre. Toutes les incidences ne sont pas encore connues, mais certaines se font jour qui mélangent habilement l'émotion et le sourire. Dans la première catégorie, nous rangerons le geste de l'Union des Banques Suisses (UBS), qui a mis à disposition de la commune, 10 000 francs en faveur des secours.*

● *Un des secteurs les plus ravagés, et dont l'aspect restera complètement différent pour une génération au moins, est sans doute l'Orbe au Pont-chez-Jacob. Les beaux saules et bouleaux-tremble ont disparus de ce coin enchanteur. Dans la rivière même, les truites d'élevage de M. Meylan ont été décimées par... l'essence d'une voiture qui a fini dans l'eau un vol d'une dizaine de mètres.*

● *Dans l'endroit encore, 3 piliers métalliques de la ligne PB se sont tordus sur les rails sans sortir de leur base bétonnée. Il a fallu de longues heures de travail pour que la liaison soit rétablie avec la gare du Brassus.*

● *Les téléskis des Esserts et de la Biolle devront reconstruire leurs stations terminales, les contre-poids ayant cédé, celui de la Biolle étant projeté à 50 m.*

● *Autour de la Carrosserie Piguet, le spectacle des voitures dispersées dans les environs et réduites en ferraille comptera parmi les plus spectaculaires du cyclone. Un camion propriété de M. Daniel Golay, a été projeté à plus de 100 m., ainsi que la petite Fiat à M. Daniel Aubert. La carte TCS de ce dernier devait aller beaucoup plus loin encore puisqu'elle a été retrouvée à... Grandson!*

● *M. de Mestral, pasteur, nous signale avoir observé au plus fort de la tornade, des poutres de toitures prêtes à s'abattre sur le sol, être ressaisies par un courant ascendant et disparaître dans le ciel.*

● *M. René Audemars, agriculteur au Crêt-Meylan, a retrouvé deux de ses veaux dans un*

champ situé sur l'autre rive de l'Orbe par rapport au parc où il les avait laissés. Le voyage des petites bêtes s'est apparemment bien passé. Leur santé est excellente!

● *Une lourde roulotte de chantier, de l'entreprise Bianchi, stationnée au hangar de Tribillet, s'est complètement désagrégée. Sa reconstitution demandera probablement beaucoup de temps, puisqu'une de ses planches (d'un jaune vif) a été signalée sur la Pièce aux Reymond, au-dessus des Bioux...*

● *La compagnie PA, amenée d'urgence au Brassus vendredi soir, a immédiatement établi son PC sous le Casino. En vue de sa liaison avec l'Hôtel de Ville du Sentier, une installation téléphonique a été sollicitée. Réponse des PTT: « Vous deviez présenter votre demande 3 semaines à l'avance!*

Comme quoi, pour organiser un bon cyclone, il faut s'en prendre assez tôt. D.C.

• • •

● *Jeudi après-midi à l'arrivée du cyclone, le courant a lâché au poste du Carroz, ce qui a produit la panne générale dans toute La Vallée, jusqu'à l'usine de Montcherand. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'incendie, ni électrocution avec la multitude de fils électriques qui jonchaient les routes.*

● *Samedi soir à 20 h., malgré deux jours de pluie, le courant était rétabli dans toute la commune exception faite des appartements totalement détruits et momentanément abandonnés. Le soir du sinistre vers 22 h., le SEVJ pouvait déjà mettre sous tension le village du Brassus.*

● *La construction tubulaire avec panneaux réclame vers la piste de saut de la Chirurgienne n'était plus qu'un amas informe de ferraille. La Tente romande qui avait établi ses quartiers dans le pré au bas du Brassus, réduite à l'état de torchon a dû renoncer à son programme de fin de semaine.*

● *M. Claude Rochat, facteur en tournée vers le Pont-chez-Jacob a été saisi par la tourmente sur le seuil de la carrosserie Piguet et projeté au fond de l'atelier dans les bidons de peinture qui ont transformé son uniforme PTT en tenue de léopard.*

● La petite forêt de l'ancien cimetière du Brassus devenue propriété de M. Georges Golley dans laquelle il avait implanté sa villa en respectant l'état naturel de l'endroit, a été complètement rasée. 2 h. après le cyclone une vache égarée sortait du fouilli de sapins entrecroisés.

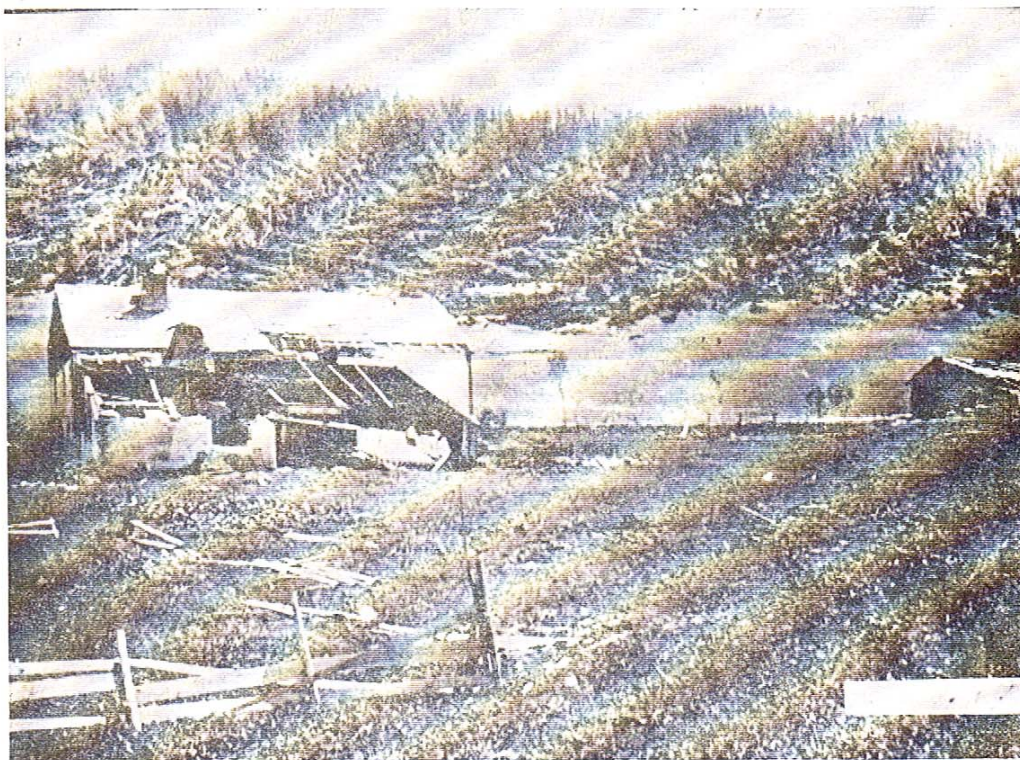
● Le beau groupe de sapins isolés dans le voisinage du Crêt-des-LeCoultre, vers l'immeuble Pesenti a été rasé. Toutes ces destructions vont modifier pour plusieurs générations la configuration du paysage.

● La belle grande ferme du Planoz sur la rive gauche de l'Orbe qui tirait son nom du magnifique arbre sis dans son jardin est désormais privée de cet ornement célèbre. Le village du Brassus a lui aussi perdu son érable centenaire à l'entrée du Casino.

● Nous l'avons déjà mentionné, trois pylônes type IPN 16 cm. de la ligne Pont-Brassus ont été tordus et couchés sur les rails : des traverses métalliques entreposées le long de la voie, projetées à 50 m. dans les champs. Grâce à l'intervention de l'équipe spécialisée CFF et la collaboration active du personnel P-Br. le trafic normal était rétabli le lendemain soir à 18 h. déjà.

● Le petit chemin du Pré-Rond que l'on venait de réparer a eu par endroits son tapis d'asphalte soulevé et plaqué dans l'herbe.

● Les cataclysmes naturels ont aussi leurs côtés inédits. N'a-t-on pas vu notre rédacteur, réfractaire de nature aux casquettes galonnées escorter très aimablement le colonel Jeanmaire et le conduire sur tous les points sinistrés..!
R. Dupuis.



A titre de comparaison : la forêt au-dessus du Campe après le cyclone de 1890. Le phénomène s'est renouvelé avec la même violence à 81 ans et une semaine d'intervalle.

Aux cultes du 29 août après le cyclone

Dans les temples du Brassus et du Sentier, les deux prédications ainsi que les prières portèrent sur l'événement et ses conséquences.

D'abord un sentiment de vive reconnaissance envers Celui dont dépendent toutes nos vies. A mesure que l'ampleur et la violence du cyclone apparurent, on se rendit compte qu'il aurait pu y avoir de très nombreux blessés et morts. Ce désastre aurait pu être une catastrophe : les vies humaines fauchées comme les sapins. Aux USA des villes ont eu jusqu'à 6000 morts dans une seule tornade.

Ensuite un sentiment de vive sympathie pour les sinistrés dont les maisons et les biens ont été saccagés, et surtout pour ceux qui ont été blessés. Nos intercessions sont particulièrement montées vers Dieu en faveur de M. L. Magni et de la jeune Marie-José Capt.

Au Brassus, après avoir ainsi parlé de reconnaissance et de la nécessité d'intercéder pour ceux qui sont blessés, meurtris et dépouillés, la prédication toucha le point suivant : ce cataclysme pose des pourquoi ?

En effet un homme sur un toit nous a crié : « Dites donc, qu'est-ce qu'il fait Celui qui est là-haut ? » Cette question, posée durest sans méchanceté aucune, est en fait dans tous les cœurs.

Pour y répondre, il faut relire l'Épître de Paul aux Romains, chapitre 8, versets 18 à 28.

L'apôtre nous montre que toute la création est comme une femme en travail. Elle subit une souffrance mais qui n'est pas absurde. Quelque chose de nouveau doit naître. Toute la nature a certes été entraînée dans le mal et le malheur. Elle est assujettie à la vanité et au néant par l'Adversaire de Dieu. Mais le Créateur ne permet pas que son œuvre soit détruite. Il a envoyé son Fils pour faire qu'une humanité nouvelle et qu'un monde nouveau naissent au sein de la souffrance.

Comme au travers des ténèbres de Vendredi-Saint, l'apôtre voit poindre la lumière de Pâques, ainsi au milieu de nos plus grands malheurs, nous pouvons, si nous sommes de ceux qui aiment Dieu, discerner et le bien présent qui peut sortir de nos épreuves, et le bien

éternel du Royaume de Dieu. C'est pourquoi le chrétien ne se laisse pas abattre.

Il sait que le bien c'est-à-dire sa foi, son espérance, et son amour sortiront grandis du divin labourage. Déjà de magnifiques actes de solidarités et des réconciliations sont nés dans ce cyclone, si l'on peut dire, et cela chez les croyants et les incroyants. Dieu fait sortir le bien là où le malheur a passé. « Ne crains point, aie la Foi », disait Jésus.

Ainsi nous pouvons affirmer : Dieu n'a pas fait le malheur du cyclone exprès pour nous, mais il le fera concourir à notre bien si nous gardons notre foi en Lui et si nous continuons à l'aimer (Rom. 8/28).

Pour confirmer cette vérité biblique, faisons un petit raisonnement tout simple :

En Floride, au Texas, il y a toutes les années des tornades dont notre cyclone n'est qu'un petit aperçu. Cela signifierait-il que Dieu vise plus les Américains que les Européens, les Texans plus que les Vaudois ? De même avec les tremblements de terre répétés dans certaines parties du monde ?

Non, Dieu ne vise pas en général plus telle population que telle autre, ni cet individu plutôt que celui-là.

De même les bourrasques de neige qui ont atteint le Midi de la France l'hiver dernier et qui ont fait des morts, ne sont pas des punitions où Dieu a visé les gens de la Provence. Nous les Combiens n'avons pas le sentiment d'être visés par les bourrasques de neige.

Otons donc ces superstitions de nos cœurs, mais au sein des épreuves demandons-nous : qu'est-ce que Dieu veut nous dire, ici et maintenant ?

Jésus avait parlé de ce problème en disant : les gens sur qui la Tour de Siloé s'est effondrée étaient-ils plus coupables que les autres ? Non ! dit-il, mais il a ajouté : Si vous, vous ne vous repentez pas, si vous ne vous convertissez pas dans la foi au Christ, vous serez au jour du jugement dernier anéantis comme ceux sur lesquels la Tour de Siloé est tombée.

Ainsi toute la Bible et le Christ nous conduisent à croire que Dieu ne nous en pas voulu à travers ce cyclone, ni à travers les épreuves de tout genre qui nous atteignent, mais Il veut par contre nous rappeler sa Toute Puissance,

Sa Sainteté, Son Jugement et surtout Son Amour qui nous sauve en Jésus-Christ et qui fait sortir le bien de l'épreuve.

Certes la Bible parle quelquefois, et surtout l'Ancien-Testament, de punitions de Dieu collectives ou individuelles. Cela existe certainement encore dans les temps actuels. Le monde n'est pas meilleur, et Dieu ne tient pas le coupable pour innocent. Mais il ne faut pas

confondre les malheurs où la faute de l'homme apparaît à l'œil nu, et ceux qui font partie du lot de souffrances qui appartient au monde où nous vivons. Dans le premier cas, il y a punition ; dans le second cas Dieu ne nous vise pas. Il fait au contraire, pour ceux qui l'aiment, sortir le bien du mal : c'est-à-dire la foi, l'espérance et l'amour.

Ph. de Mestral.

Collaborations et aides extérieures

● *L'absence de lumière a été l'un des problèmes majeurs qui se sont posés aux sauveteurs. C'est pourquoi l'offre spontanée du commandant Morisod, chef du Plan ORSEC pour le Jura français a été précieuse. Ainsi dès 20 h., les groupes électrogènes de Lons-le-Saulnier, de Dôle, de Champagnole et de St-Claude fonctionnaient dans leur secteur respectif.*

● *L'armée suisse n'est pas restée en arrière non plus : une comp. anti-chars de Vallorbe, des recrues d'Yverdon et surtout, depuis vendredi soir et travaillant encore actuellement, une centaine d'hommes du bataillon PA 13, commandés par le cap. Gubler.*

● *A plusieurs reprises, le sympathique maire du Bois-d'Amont, M. Vandel, n'a pas hésité à venir témoigner son amitié aux Combiens. Vendredi, il était en compagnie du sous-préfet du Jura, M. Dufour qui avait tenu à apporter son salut aux sinistrés. Le sous-préfet, assisté de son conseiller général, M. Probst, maire de Prémanon, a visité les lieux et n'a pas caché son admiration pour la rapidité et l'efficacité des secours.*

● *Vendredi, avant 7 h., M. Pierre Aubert, conseiller d'Etat, avait déjà téléphoné pour avoir des nouvelles. Un peu après, il arrivait au Sentier, avec le cap. de gendarmerie Gruninger, adjoint du chef de la police cantonale.*

Pour M. Aubert, la visite n'allait pas sans émotion, lui qui a passé toute sa jeunesse au Brus-sus.

● *Les élèves de l'ETVJ et du Centre d'éducation de Chez-le-Maitre, ont collaboré au ramassage des débris dans les champs. Une jeune génération parlera donc du « Cyclone », qui ne sera pas celui de leurs ancêtres.*

● *Samedi, le temps s'est enfin rasséréiné. Un merveilleux soleil a brillé tout le jour sur les décombres. La plaie des forêts n'en était que plus saisissante et cruelle au regard.*

● *Le même jour, à 16 h., le colonel-brigadier Jeanmaire, chef d'arme de la PA, a fait la tournée complète des secteurs atteints. Fervent partisan de M. Oswald, le colonel a une attitude d'une extrême simplicité dans ses contacts avec ses soldats. Ces derniers d'ailleurs ne semblaient pas le moins du monde agités à la vue de l'épaulette dorée.*

● *Dimanche soir, à l'issue de 4 jours de travail intensif, le syndic, M. Jean Turban a déclaré au cours d'un ultime rapport, sa grande satisfaction à tous les responsables civils et militaires, et à leurs subordonnés, pour tout le labeur déjà accompli. Nous ajouterons nos félicitations au premier magistrat communal, dont les traits tirés prouvaient la fatigue. Près de 100 h. durant, il a assumé de main de maître, aidé par ses municipaux Aubert et Chapuis, une permanence de secours qui n'avait rien de facile.*

Les dégâts forestiers du cyclone du 26 août 1971

81 ans et une semaine exactement après « Le Cyclone », un phénomène naturel semblable a sévi dans notre région en suivant approximativement la même trajectoire. En 1890 cependant, le centre de gravité des dégâts se situait plus au sud que cette année. En effet, à l'époque le Risoud français au-dessus de Bois-d'Amont, la division la plus basse du Grand-Risoud, le bois du Carroz, avait été entièrement dévasté, puis l'ouragan avait suivi la même trajectoire que cette année jusqu'au Bois à Ban qu'il avait dévasté presque entièrement. Depuis le Bois à Ban, il avait suivi une trajectoire qui se situait légèrement plus au nord que cette année et on a signalé moins de dégâts dans la région de Mollendruz.

Cette année, on ne signale en France que peu de dégâts. Il semble que dans l'Ain il y ait eu une dévastation de 70 000 m³; on signale une surface dévastée de 30 hectares dans la région de Morez, tandis que à La Vallée les dégâts commencent au Campe, et s'étendent sur une ligne presque droite jusqu'à Envy.

D'après les premières évaluations, et on sait par expérience combien elles sont sujettes à caution, 100 000 à 150 000 m³ forestiers ont été renversés, ce qui correspond à une surface évaluée de 500 à 550 hectares. Il semblerait que 30 % environ des bois sont cassés et 70 % renversés. La proportion des bois cassés est plus élevée à La Vallée qu'ailleurs; les bois cassés se trouvent surtout dans les régions les plus exposées, tandis que dans les combes abritées le bois a été en majorité renversé, plus ou moins parallèlement. En général, les arbres ont été renversés de biais par rapport à la direction d'avancement de l'ouragan, la cime étant dirigée vers la gauche. En dehors de la zone principale du cyclone, se trouvent des surfaces éparses qui semblent avoir été touchées par un remous s'échappant du courant principal. Les dégâts se répartissent sur les propriétaires, toujours d'après notre première évaluation, de la manière suivante :

	m ³
Village de L'Abbaye	2 000
Village des Bioux	5 000
Commune de L'Abbaye	25 000
Privés sur la commune de L'Abbaye	1 000
Privés sur la commune du Chenit	12 000

Forêts publiques dépendant de la commune du Chenit	4 000
Morges	1 500
Forêt cantonale du Risoud	1 500
Forêt cantonale de Pétrafélix	5 000
Apples (Pré de l'Haut)	5 000
Montricher	6 000
Juriens	3 000
La Praz	3 000
Mont-la-Ville	40 000
L'Isle	7 000
Cuarnens	15 000
La Coudre	5 000
Romainmôtier-Envy	1 000

Dans ces coupes, il y aura naturellement beaucoup de déchet; on estime à première vue que l'on aura une proportion de bois d'œuvre et de bois d'industrie de moitié moitié. Les communes sinistrées ont décidé de coordonner leurs efforts pour la vente et l'exploitation des bois; l'Association forestière vaudoise se chargera de trouver un écoulement pour ces quantités de bois extraordinaires; pour l'exploitation, les communes ont nommé un comité de coordination qui s'occupe de tous les problèmes en rapport avec le façonnage et le débardage des bois. Dans la mesure où ce sera possible, des moyens techniques spéciaux seront engagés, en particulier des écorceuses pour le bois d'industrie et pour le bois de service, mais nous n'avons pas encore de certitudes à ce sujet. De nombreuses communes des environs ont par solidarité décidé de restreindre ou de supprimer même toutes leurs coupes et ont mis à disposition de la zone sinistrée leur main-d'œuvre; à la fin de la première semaine, environ 90 bûcherons travaillaient déjà à l'exploitation de ces bois. Il sera naturellement nécessaire de faire appel à d'autres ressources encore si on veut réussir à liquider ces bois dans le délai d'une année, ce qui est absolument indispensable si l'on veut limiter les dégâts, dûs à la dépréciation des bois qui restent trop longtemps sur les parterres de coupe.

J.-B. Chappuis,
inspecteur des forêts.

**La mort
a passé
sur
le pays**

Lors de la tornade qui a fait ses ravages dans notre district et dans une commune voisine, les immeubles se trouvant sur son passage ont été durement mutilés.

Ce sont surtout les ruines, les maisons sans toits, les amas de planches, les automobiles éventrées que l'on a donné en exemple. Les images étaient en effet diverses et spectaculaires.

Fort heureusement, comme ce sont là des œuvres des hommes, les hommes pourront réparer rapidement les dommages causés. Certes, pour les familles touchées, la peine est grande. C'est un logis familial qui disparaît. C'est un intérieur avec ses souvenirs qui s'en va dans la tourmente.

Malgré tout, le temps est un grand maître et comme dit la chanson, on pourra reconstruire plus beau qu'avant.

Mais il n'y pas eu seulement les constructions des hommes qui ont été détruites, il y a les œuvres de la nature elle-même, il y a eu la forêt.

Cette immense forêt, traversée de part en part par la tourmente, par la tourmente qui a tracé une plaie béante, une plaie qui ne se refermera pas de sitôt.

Il faut avoir vu pour en saisir toute la tristesse, ces amas de sapins couchés sur le sol, les branches enchevêtrées. Il faut avoir vu ces gros sapins décapités, ces troncs dont les débris sont comme des plaies béantes, toutes saignantes encore. Et ces magnifiques plantes dont les racines se dressent comme des squelettes décharnés. Le sol est labouré, les pierres apparaissent, elles nous disent l'effort de la nature pour faire vivre une belle forêt dans ces combes où l'hiver règnent le froid et la bise et où le sol est aride.

La vue de ces sapins couchés nous fait songer à quelque immense bataille dont tous les combattants seraient morts. On pense à cette fameuse image de la bataille de Saint-Jacques sur la Birse, où tous les Confédérés, ces montagnards vigoureux, avaient été aussi pris dans une tourmente à laquelle il fut impossible de résister.

Ces magnifiques sapins, êtres vivants et frémissants, sont morts. Là, la vie s'est bien arrêtée pour un temps, et la peine des hommes sera longue.

Lorsque depuis le fond de la vallée, on considère les cadavres des sapins jonchant la Trompette, ou lorsqu'on voit, au milieu du pâturage, celui qu'on aurait pris pour le chef de la troupe, faisant comme un petit tas de branches, on ne peut s'empêcher de songer aux années qui seront nécessaires pour que la forêt soit là de nouveau. Des générations pourront être encore les témoins de cette tempête qui souffla une fois de plus en plein mois d'août, sur notre vallée jurassienne.

Pour reconstituer la forêt, pour que s'efface la trouée béante, nul possibilité de demander la collaboration des machines électroniques, de faire agir la science spatiale, de demander l'aide de l'atome. Seule, une nature patiente pourra refaire ce qu'elle a, un jour de folie, défait.

Comme de toutes choses, on peut tirer une leçon. Les destructions brutales du 26 juin nous font mieux mesurer encore la valeur de ces forêts jurassiennes.

Si tous, hommes, femmes et enfants pouvaient apprendre quel respect nous devons garder pour la richesse que sont ces armées vertes de sapins pour le pays tout entier, alors, le malheur n'aura pas été, tout à fait inutile, alors, comme les Helvètes de Saint-Jacques, les victimes ne seront pas tombées pour rien.

C'est bien le souhait que nous pouvons formuler en face de ces grands corps noircis et enchevêtrés qui sont immobiles au milieu de nos pâturages. Géo.

Dégâts aux bâtiments : 2 millions

Les dégâts aux bâtiments, estimés selon les renseignements actuellement en notre possession, doivent avoisiner deux millions de francs. Cerner la vérité de plus près est impossible, plusieurs réparations, notamment celles concernant les maisons anciennes, étant sujettes à surprises en cours de travaux.

Ce qu'il y a de sûr en tout cas, c'est la vague de sympathie qui continue à déferler sur la Vallée de Joux en général, et la commune du Chenit en particulier.

C'est ainsi que parmi les messages reçus à ce jour, nous pouvons relever le don du Crédit foncier vaudois : 5000 francs ; celui extrêmement sympathique de l'Association des Suisses

de l'étranger, qui, réunie en assemblée à Brunnen, a envoyé à La Vallée 2500 francs. De nombreux gestes encore, qui vont droit au cœur des autorités, comme ces lettres venues de toute la Suisse, des envois de vivres, fruits et légumes de la part de commerçants pour qui il aurait semblé de prime abord que La Vallée était bien lointaine.

Le Consulat d'Italie à Lausanne, a tenu lui aussi à saluer notre région. Il exprime en outre ses remerciements pour la façon dont ont été traités ses compatriotes, habitant les maisons sinistrées.

Bref, un peu plus d'une semaine après l'événement, La Vallée compte ses amis. Elle s'aperçoit qu'ils sont nombreux. Dès lors l'effort de redressement en devient plus aisé. D. C.

Le grand voisinage de Chez-Tribillet à nouveau sinistré comme en 1890.



Un témoin du cyclone de 1890

âgé de 87 ans nous écrit :

Monsieur le rédacteur,

Lorsque la TV nous a annoncé qu'un cyclone avait ravagé la contrée ce fut une bien triste nouvelle pour un Combiér de 87 ans qui a lui-même vécu le cyclone du 19 août 1890. Voici quelques souvenirs : j'avais 6 ans, habitant dans la maison de mes parents au Campe, nous étions au lit depuis peu de temps quand venant de ciel complètement embrasé, l'ouragan était là ; le gyps du plafond nous tombait sur la figure ; le toit de la maison venait de déménager sur la route et dans le champ. Un incendie était visible dans la direction du Brassus, les pompiers de L'Orient arrivèrent. Se rendant sur le lieu du sinistre ils furent bloqués par le toit de notre maison.

La nouvelle étant parvenue que l'incendie avait lieu au Bois-d'Amont ils rebroussèrent chemin car il y avait bien d'autres sinistrés à secourir.

Dans la maison de Jules Nicole au Campe une jeune fille était sur le perron de la maison, la porte d'entrée était ouverte, elle fut transportée au 1er étage sans avoir recouru aux marches d'escalier et sans une égratignure.

Vis-à-vis du cimetière du Campe qui n'existait pas encore, mon père avait deux chars de planches prêts à partir le lendemain (eh bien !) ils étaient gentiment montés le crêt jusqu'à la lisière de la forêt ; des planches appartenant aussi à mon père furent retrouvées jusque dans le canton de Neuchâtel.

Et voilà 81 ans après suivant le même chemin, et provoquant les mêmes dégâts, un nouveau cyclone s'abat sur la contrée jetant la consternation et rappelant à ceux qui l'on vécu mais qui ne sont plus nombreux les souvenirs de 80 ans en arrière ce qui me permet de dire : les souvenirs d'enfance ne s'effacent jamais et d'adresser à ceux qui sont si durement éprouvés, notre vive sympathie en espérant que les choses s'arrangeront pour le mieux comme ce fut le cas en 1890.

Paul Piguet-Leresche, rue du Midi 36 Bienne

La tempête du 26 août 1971 sur le Jura vaudois

Au lendemain du désastre, M. C. Dieterlé du Centre Météorologique de l'Aéroport de Genève-Cointrin a survolé toute la région sinistrée en compagnie de M. Chappuis, inspecteur des forêts. Il nous fait part de son opinion personnelle sous forme d'un rapport que nous avons le privilège de reproduire.

Situation météorologique générale

Un thalweg peu profond et se comblant graduellement, axé le 26 à midi juste à l'ouest de Paris, atteignait l'ouest de la Suisse en fin de nuit du 26 au 27.

A l'avant de ce thalweg, les vents en altitude, de direction WSW à SW, atteignaient 40 nœuds à 3000 m., 60 nœuds vers 8000 m., avec un maximum de 80 nœuds vers 11 000 m.

Les sondages de Payerne indiquent une poussée d'air chaud le 25, se poursuivant le 26 au matin dans les basses couches — jusque vers 4 à 5000 m. — cependant, au cours de cette même matinée, une zone de convergence à l'avant de l'axe du thalweg, était marquée par une baisse de température entre 6 et 11 000 m.

Nous avons donc, au milieu de la journée du 26, du Massif Central au Jura, un courant rapide d'WSW à SW, humide et chaud dans les basses couches, devenant très instable par création ou intensification d'une ligne de convergence, orientée SW/NE.

Observations radar

Les échos épars à 14 h. du nord du Massif Central à la vallée de la Saône, au sud d'une ligne Chalons / Lons-le-Saulnier, (Macon signalait un orage avec grêle, sans vent), s'organisaient à 15 h. suivant une ligne parallèle au Jura, d'Ambérieu vers Pontarlier / Besançon. (Orage à Ambérieu, rafales 42 nœuds, arbres brisés et déracinés près de Nantua).

Cette ligne de grain se déplaçait vers l'est à 20 km/h., traversait le Jura, était située à 16 h. du lac du Bourget à Morges et au lac de Neuchâtel.

Sur le canton de Vaud, le passage de cette ligne — précédée d'orages isolés et généralement suivie d'orages étendus avec fortes pluies — était accompagné souvent de fortes, mais brèves chutes de grêle. Les grêlons ont atteint par endroits 2-3 cm. de diamètre, ou même la grosseur d'un œuf de poule dans la région du lac de Bret. Des coups de vent, estimés à 40-

50 nuages ont été observés en maints endroits.

C'est vers 15 h. 20 que la ligne de grain traversa le Jura vaudois, provoquant les dégâts que l'on sait, le long d'une zone très étroite, débutant à Bois-d'Amont, suivant l'Orbe jusqu'au Brassus, suivant la route de La Praz, jusqu'à Envy.

La zone sinistrée, orientée SW/NE comme la ligne de grain, longue de 30 km. environ, est très étroite (100-200 m. environ), dans ses dix premiers et dix derniers km. ; elle s'élargit passablement jusqu'à 500 à 800 m. peut-être, dans sa partie médiane. Elle est, à peu de chose près, continue du Brassus au Haut de Mollendruz.

Remarques

1. La zone ravagée s'étend le long d'une zone étroite, à peu près rectiligne, un peu en travers du Jura ; le relief lui-même n'a eu aucune, ou peu d'influence sur le phénomène, sinon peut-être à une échelle plus importante, pour expliquer l'intensification ou l'organisation de la ligne, à l'est de la Saône.

2. Le phénomène destructeur s'est produit pratiquement au même instant tout le long de la zone touchée ; il ne pourrait donc s'agir d'une trombe, tornade ou autre phénomène quasi « ponctuel », qui se serait déplacé du SW vers le NE.

3. La forêt a été renversée par une onde brutale : les trois quarts des sapins ont été déracinés, renversés sans déplacement important, un quart des arbres, pour la plupart implantés dans des creux ou des ravines, ont été brisés net. De part et d'autre du Mollendruz, ils sont généralement rangés en lignes parallèles, la cime dirigée vers le NW, perpendiculairement à la ligne de grain et en sens inverse de son déplacement.

Dans le vallon au sud du Mollendruz, où la zone détruite est la plus large, les arbres ont été couchés suivant un réseau de lignes en « S », en dessous de la ligne de crête. Mais ici non plus, aucun enchevêtrement ou dispersion de débris ne suggère un mouvement violemment tourbillonnaire ou ascendant à la surface du sol.

4. Dans la montagne, chalets de construction légère, semblent avoir été littéralement écrasés. La moitié d'un toit d'alpage, en dessous du Mont-Tendre, semble s'être envolée d'un bloc, sur une centaine de mètres vers le NW, s'écrasant dans le pâturage. A partir de cette zone d'impact, une partie des débris,

planches et tôles, sont ensuite dispersés sur une courte distance en direction du NE.

5. Il en est de même au camping d'Envy, à l'extrémité NE de la zone détruite : les caravanes situées dans sa moitié SE ont été plus ou moins renversées sur place, tandis que les autres ont été déplacées vers le ravin bordant le camp vers le NW.

Enfin, un témoin m'a raconté avoir vu du Brassus : « Un rideau dense de grêle et de pluie, venant du SW, arriver jusqu'à lui, être immédiatement suivi d'une très brève « éclaircie » ou interruption des précipitations, à la faveur de laquelle il a vu la forêt se renverser ; immédiatement après, ce furent l'orage, la pluie diluvienne et le vent ».

Tentative de conclusion

Une ligne de grain étroite, mais très active s'est formée, ou s'est intensifiée en début d'après-midi le 26 août, le long des contreforts du Jura français, à l'ouest de la Saône.

Les observations dont nous disposons ne permettent pas d'établir avec certitude la cause de ce développement particulièrement important. La conjonction des éléments suivants peut cependant aider à comprendre le phénomène :

a) importante advection d'air chaud d'origine méditerranéenne dans les basses couches ;

b) effet de convergence et de soulèvement orographique le long du Jura français ;

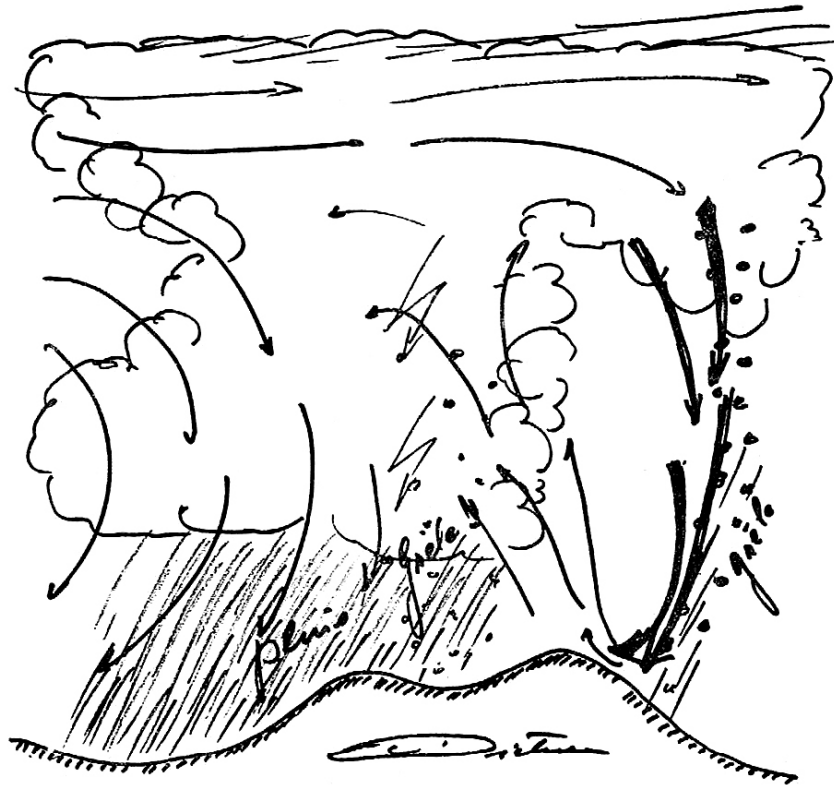
c) influence additionnelle de l'insolation.

Je serais d'avis que les destructions causées par le passage de la ligne de grain sur la Vallée de Joux et le Jura vaudois furent associées à un mince « rideau » d'air subsident, animé d'une vitesse extrême, immédiatement à l'avant de la ligne de Cumulonimbus, dont un pilote estima le sommet vers 13 000 m.

Ce « rideau » représenterait la face antérieure subsidente d'un « rotor » à axe horizontal, parallèle à la ligne de grain et qui aurait brièvement touché le sol, faisant l'effet d'une sorte d'« onde de choc » dirigée en moyenne du SE vers le NW, en direction du corps orageux...

Note : cette zone de subsidence à l'avant de l'orage était marquée, dans la région genevoise, par l'apparition de nuages du type « mammatus » exceptionnellement bien développés.

Pour terminer, voici une tentative d'illustration du phénomène, tel que je le comprends :



SCHEMA

des perturbations atmosphériques d'après le dessin de M. Dieterlé
du Centre Météorologique de l'Aéroport de Genève-Cointrin